N° adhérent:

FICHE D'INSCRIPTION
Saison 2026 - 2027

ADHÉRENT

NOM: PRÉNOM:
ADRESSE:
CODE POSTAL: COMMUNE:
DATE DE NAISSANCE: CERTIFICAT MÉDICAL:
TÉL DOMICILE: TÉL MOBILE:
ADRESSE EMAIL (EN MAJUSCULES SVP):

REPRÉSENTANT LÉGAL

Autorisation pour l'activité:

Je soussigné(e), Mme/M. , autorise mon enfant à participer à l'activité figurant sur la présente fiche d'inscription.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'accueil et je précise que:

☐ J'autorise mon enfant à rentrer seul à son domicile.

☐ Mon enfant rejoindra son domicile accompagné de :

Mon enfant sera à la garderie d'Amfreville : ☐

Autorisation en cas d'accident:

En cas d'accident et d'urgence médicale, j'autorise l'intervenant à prendre toute mesure s'imposant dans l'intérêt de mon enfant et de sa santé (interventions des secours et décisions médicales et/ou chirurgicales rendues nécessaires).

Recommandations particulières (allergies - asthmes...) :

En cas d'urgence, prévenir:

Droit à l'image:

Dans le cadre de ses activités, l'ASCA peut réaliser des photographies qui, en aucun cas, ne porteront atteinte à la dignité de ses adhérents. J'autorise l'ASCA à prendre des photographies de l'adhérent et j'autorise expressément et gracieusement l'ASCA à procéder à leur publication pendant l'année d'adhésion 2026 - 2027.

A _____, le _____

Signature *(précédée de la mention "lu et approuvé")*

ASCA
Association Sportive et Culturelle d'Amfreville

N° adhérent:

FICHE D'INSCRIPTION
Saison 2026 - 2027

Activité 1 :

Activité 2 :

Activité 3 :

Total :

euros

MODE DE RÈGLEMENT

☐ Carte "Sports et Loisirs" NCPA. 0,00 euros
A fournir en septembre, selon votre quotient familial
PRÉCISION IMPORTANTE : Dans l'attente de la transmission de la carte "Sports et Loisirs" NCPA, l'inscriptions ne sera enregistrée que si elle est accompagnée d'un chèque de règlement du prix intégral de l'activité (chèque non encaissé)

☐ Espèces 0,00 euros

☐ CB 0,00 euros

☐ Chèque bancaire 0,00 euros
Si plusieurs, indiquer également le nombre de chèques : .....

☐ J'ai besoin d'une facture acquittée pour mon CSE

☐ Je reconnais avoir pris connaissance et souscrire pleinement aux termes de la charte de l'adhérent

Pour valider votre réinscription, votre fiche devra parvenir, au plus tard le 31 août 2026, avec le règlement. complet, dans la boîte aux lettres de l'ASCA (place du Commandant Kieffer - 14860 AMFREVILLE), qui se situe sur le portail blanc, à côté de la mairie. MERCI DE NE PAS AGRAFER FICHE ET CHEQUE

Les informations recueillies vous concernant ou concernant votre enfant, font l'objet d'un traitement informatique destiné au bon fonctionnement de l'association, et à vous informer sur l'actualité de l'association. Les destinataires de ces données sont les membres du bureau de l'association et l'intervenant de l'activité choisie. En application des articles 39 et suivants, de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, adressez-vous aux membres du conseil d'administration de l'association.

Conformément à notre obligation légale d'information (article L.321-4 du Code du sport), nous vous rappelons qu'il est dans votre intérêt de souscrire un contrat d'assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels vous expose la pratique sportive à laquelle vous vous inscrivez ou inscrivez votre enfant.

N° adhérent:

FICHE D'INSCRIPTION
Saison 2026 - 2027

CHARTE DE L'ADHÉRENT ASCA

Préambule :
En inscrivant votre enfant ou en vous inscrivant à une activité, vous devenez adhérent de l'ASCA, association loi 1901, à but non lucratif, gérée par des bénévoles et soutenue par les mairies d'Amfreville, Ranville, Bréville Les Monts, Gonneville en Auge. En temps qu'adhérents, vous souscrivez, sans réserve, à l'organisation des activités posée ci-dessous :

Arrivée à l'activité :
- J'accompagne mon enfant jusque dans la salle où je l'aide à s'équiper pour l'activité.
- Je m'assure qu'il a bien la tenue correspondante à l'activité qu'il va exercer, ainsi qu'une gourde pour qu'il puisse s'hydrater.
- Je le confie à l'intervenant (pour ceux qui ne sont pas pris en charge par la garderie d'Amfreville) et je lui passe les informations si besoin.
- Je rappelle les règles à mon enfant : ne pas quitter la salle seul, respecter l'intervenant, demander pour aller aux toilettes.

Pendant l'activité :
- Je ne reste pas dans la salle pendant l'activité de mon enfant pour préserver son attention et ne pas perturber le bon fonctionnement du groupe. C'est avant tout un moment pour lui.

A la fin de l'activité :
- Je récupère mon enfant dans la salle et je signale à l'intervenant que je le prends en charge.
- Je m'assure qu'il a bien tous ses vêtements et qu'il n'oublie rien dans la salle.

Merci de bien vouloir respecter les horaires des activités et ces consignes pour qu'elles se déroulent dans les meilleures conditions.

Les membres du CA de l'ASCA